



Sommaire

SPECIAL C.E.S.R.

Edito par
Patrice Boudet p. 1

Budget primitif 2009
Intervention de
Joëlle Robin p. 2-3

Former tout au long
de la vie
Intervention de
Thierry Leneveu... p. 3-4

Implantation du
Centre Climsat
à Brest
Intervention de
M.-France Thomas ... p. 4

Schéma régional
de l'innovation
Intervention de
Guy Jourden..... p. 5-6

Schéma Régional
Multimodal des
Déplacement et
des Transports
Intervention de
Patrice Boudet p. 6

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.A.P. : 0708 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Edito

Dernière séance plénière du C.E.S.R. de l'année 2008, celle-ci n'en était pas pour autant une séance s'inscrivant dans une quelconque trêve des confiseurs.

Avec la crise du système, accélérant le processus antisocial (chômage, licenciements, fermetures d'entreprises), le Gouvernement et le patronat continuent d'avancer, tel un rouleau compresseur pour réduire encore plus les droits des salariés (possibilité de travailler jusqu'à 70 ans, travail du dimanche, blocage des salaires...).

Dans sa déclaration sur le budget 2009 de la Région Bretagne, la CGT en a profité pour fustiger ce capitalisme financier et demander entre autres, l'organisation d'une conférence régionale sur l'emploi, rassemblant Etat, Région, salariés, patronat et banques et la mise en place d'une cellule de concertation et de suivi (voir déclaration).



Des propositions que la délégation CGT a développées lors de la rencontre entre les organisations syndicales et le Président du Conseil Régional, le 15 décembre.

Ceci étant, dans sa déclaration, la main sur le cœur, le patronat n'hésite pas à en appeler à « dépasser les clivages », d'aller « tous au combat », de « refuser la résignation », tout cela pour sortir de la crise car c'est « l'affaire de tous ». A aucun moment il n'assume la moindre responsabilité dans la situation et sollicite une fois de plus un consensus avec

certaines « partenaires sociaux » dont les salariés seraient les seuls à payer la facture !

Ce n'est pas et ce ne sera pas la démarche de la CGT. C'est bien d'une mobilisation large, unitaire, pour avancer et gagner dont on a besoin. Si certains ont trainé les pieds, à nous de les presser pour que, dès le début 2009, nous nous engagions tous ensemble pour la réussite de ce grand mouvement revendicatif du 29 janvier.

Visiblement, le ton se durcit pour certaines organisations syndicales. Il est vrai que la démarche de cogestion trouve ses limites d'autant que le résultat des élections prud'homales est significatif dans ce sens...

**Tous ensemble, tous ensemble...
Ouais ! Ouais !
Tous ensemble, tous ensemble...**

Patrice BOUDET
Pour le Groupe CGT du CESR



Budget primitif 2009

Intervention de Joëlle Robin

A situation exceptionnelle, intervention exceptionnelle. Ne soyez donc pas surpris si le groupe CGT hausse un peu le ton dans des circonstances qui requièrent beaucoup de recul et du sang-froid. Depuis des mois, presque deux ans maintenant, les affaires internationales vont mal. C'est du moins ce que d'éminents économistes veulent nous faire croire. Et les annonces moroses de pleuvoir quotidiennement, inondant les médias, nous poussant à nous recroqueviller ou mieux d'accuser de lointains voisins.

Pourquoi devrions-nous accepter de subir, ne serait-ce que l'idée même de crise, sans nous poser la question de son sens, de son existence ? Serions-nous assez naïfs pour ne pas voir la manipulation dont nous sommes victimes ?

Parallèlement, sans bruit, en douce, le gouvernement allonge la durée du travail, les services publics sont remis en cause, la justice et les hôpitaux sont exsangues. Tout cela coûterait trop cher. Ce sont plutôt les sommes englouties pour renflouer, on ne sait quoi, on ne sait où, qui coûtent cher. Une étude toute récente révèle que les quarante plus grosses entreprises cotées en bourse ont réalisé en 2008 des profits supérieurs à ceux de 2006 et 2007. A qui profite cet argent ? Sûrement pas aux familles que l'on fait culpabiliser et auxquelles on suggère d'acheter une Sarkozette pour faire repartir l'économie. De qui se moque-t-on ?

A la mi-novembre, l'Allemagne, pour relancer la machine économique, augmentait une partie des salaires de 4%. Pourquoi ne pas en faire autant en France ? Qu'attendons-nous pour demander une conférence régionale rassemblant les représentants de l'Etat et de la Région, le secteur bancaire, les représentants des salariés et du patronat, pour définir des priorités et fixer des objectifs en termes de croissance, d'investissement, de soutien aux activités industrielles, aux services publics, à l'emploi et à la formation professionnelle ? Pourquoi, en effet, les organisations syndicales ne sont-elles ni consultées, ni même invitées dans les cellules de crise qui se mettent en place un peu partout, alors que les conséquences sociales font déjà des ravages ?

N'y a-t'il pas urgence par exemple dans 2 filières aussi importante pour la Bretagne que l'automobile et l'agroalimentaire, qui plus est dotées d'un pôle de compétitivité, de replacer l'emploi au centre des débats ?

Pourquoi ne pas également mettre en place dans notre Conseil économique et social, comme au CESR Midi-Pyrénées, une cellule de concertation et de suivi sur les problèmes des entreprises et des salariés affectés par la crise ? Chaque collègue y serait représenté afin de mieux

appréhender la diversité des informations et des structures. Nous le ferions sans nous substituer aux structures de concertation mises en place par le préfet dans chaque département.

Que la Région montre sa volonté de maintenir ses investissements, nous semble une bonne décision. Comment expliquerait-elle sinon aux Bretons l'augmentation des impôts locaux, indispensables pour entretenir les lycées, pour offrir de bonnes conditions de transport, bref pour maintenir une vie dans tous nos territoires ? Trop de services publics d'Etat sont déjà mis à mal. Un budget responsable et volontaire doit permettre de développer la Région Bretagne. Car, dans le contexte actuel, où la baisse de l'impôt sur la fortune, l'allègement des droits de succession et le bouclier fiscal privent le budget de l'Etat de 18 milliards d'euros, seule une répartition juste de l'impôt permettra de soutenir une politique dynamique pour le logement, la santé, l'éducation. Toutes ces sommes représentent 18 fois le budget primitif sur lequel nous devons nous prononcer aujourd'hui.

Cette crise n'est pas fatale, mais relève de l'épuisement d'un système en quête de rentabilité du capital avec des règles dont désormais l'inefficacité n'est plus à prouver. La « financiarisation » de l'économie n'est pas une dérive mais le point d'aboutissement d'une logique. Les responsabilités ne sont donc pas partagées.

Aussi, nous ne cautionnerons pas le discours de ceux qui, dans cette assemblée, prôneraient le « Tous ensemble, serrons-nous la ceinture » en appelant la région à faire profil bas sur son budget de fonctionnement. Ce qui est prioritaire pour nous, c'est l'abandon du versement de dividendes aux gros actionnaires des entreprises qui ont recours au chômage partiel, à l'arrêt des contrats d'intérim, aux licenciements, aux arrêts temporaires de production avec prise de congés et RTT imposées. Nous ne voulons pas payer pour les erreurs de gestion des entreprises qui, hier encore, profitant des heures supplémentaires défiscalisées ont augmenté leur production et ont recours maintenant au chômage partiel faisant payer la surproduction aux salariés et à la collectivité.

Quand la CGT parlait de pôle public financier, il n'y a pas encore si longtemps, cela en faisait sourire certains. Aujourd'hui de nombreuses voix s'élèvent reprenant notre proposition. Il va sans dire que mettre l'épargne et développer le crédit sélectif au service de l'économie et du social, avec comme appui un fonds régional, va au-delà de la constitution d'un pôle public financier. Cela revient à reconsidérer l'outil bancaire et à abandonner toute idée de privatisation de La Poste.

Au groupe CGT, nous pensons très fortement que la population, les salariés, actifs et retraités, ne doivent pas subir une crise dont ils ne sont pas responsables. Ce serait injuste socialement et inefficace économiquement. Nous proposons une riposte d'envergure et la plus immédiate possible.

C'est pourquoi, nous nous déclarons prêts à faire des propositions concrètes notamment pour freiner le démantèlement des services publics, seuls capables de structurer le pays.



Schéma régional de l'innovation

Intervention de Guy Jourden

Au cours de la séance du CESR du 13 octobre 2008, le groupe CGT est intervenu pour demander un élargissement du concept d'innovation aux dimensions sociales, culturelles et économiques.

Certes le terme d'innovation est rentré dans le discours de la recherche par la porte de la technologie et l'expression innovation technologique précède de loin le terme innovation sociale, mais nous que l'avenir appartient à un nouveau mode de production des connaissances, où la recherche ne s'inscrit plus seulement dans une logique économique basée uniquement sur les besoins du marché mais également dans une logique sociale qui s'articulera autour des préoccupations de la société.

Force est de constater que notre demande n'a pas été entendue ou comprise. Pourtant le représentant de la Région s'était engagé à prendre en compte les remarques des intervenants qui soulevaient la faiblesse de la prise en compte de l'innovation sociale dans le diagnostic régional et dans les perspectives du schéma régional de l'innovation.

En effet, la synthèse qui nous est présentée confirme nos craintes, la notion d'innovation se développe strictement à l'intérieur de l'univers de la technologie et s'inscrit dans une logique marchande où l'entreprise constitue le terreau par excellence.

Il y a d'ailleurs dans les esprits une telle proximité entre innovation et technologie que rien dans la synthèse ne précise qu'il s'agit d'un schéma régional qui porte uniquement sur l'innovation technologique.

Pourtant, à notre avis, l'innovation sociale et l'innovation technologique sont complémentaires et il ne faut pas sous-estimer le poids des impératifs de nature sociale, psychosociale, organisationnelle, économique, politique etc... dans la mise en forme des innovations technologiques.

Pour la CGT, l'innovation sociale se définit principalement par l'objectif qu'elle poursuit à savoir favoriser le mieux être des individus et des collectivités. Elle est destinée à résoudre des problèmes sociaux mais également à répondre à des aspirations sociales voire à mettre en œuvre une prévention sociale.

Aujourd'hui nombre d'acquis sociaux résultent de l'innovation sociale et de l'action syndicale comme les congés payés, la sécurité sociale, les statuts et les droits des salariés dans les entreprises, la formation professionnelle, les systèmes d'éducation et de santé etc..

D'autres innovations sociales sont en marche aujourd'hui dans et hors des entreprises, elles sont organisationnelles, pédagogiques, médiatiques, linguistiques, culturelles, urbaines, issues de l'économie sociale ...etc, et portées par une multiplicité d'acteurs sociaux.

Certes, elles ne sont pas brevetables, commercialisables, profitables, elles sont souvent immatérielles mais elles visent à améliorer la qualité de la vie, les services, les conditions de vie et de travail des salariés, à faire évoluer les rapports sociaux.

Elles s'inscrivent dans un processus de changement durable d'une situation sociale jugée insatisfaisante. Elles portent les aspirations à vivre et travailler autrement et devraient bénéficier de plus d'attention de la part de la Région.

Les politiques publiques devraient servir de levier pour les innovations sociales et ne pas se limiter à un soutien aux innovations technologiques.

Ainsi, le soutien aux innovations sociales passe également par une meilleure prise en compte de la recherche en sciences sociales et humaines souvent absente du discours politique sur la recherche et l'innovation mais également dans le déploiement des mesures d'appui.

La création d'un Centre de Recherche Régional sur les Innovations Sociales permettrait la reconnaissance de l'apport de l'innovation sociale dans le développement de la société et le mieux être des salariés et de la population.

Nous ne répéterons pas ici toutes les propositions en matière d'innovation sociale en lien avec les territoires que nous avons proposées lors de la séance plénière du 13 octobre.

Nous rappelons simplement qu'elles portent sur 3 grands axes complémentaires de l'innovation sociale :

- Un axe territorial avec des exigences en matière de droits nouveaux pour les salariés et leurs représentants, de développement des services publics, d'instances territoriales de démocratie sociale et citoyenne...etc
- Un axe conditions de vie avec des propositions visant à l'amélioration des conditions de vie : santé, transports, habitat, loisirs, culture...etc
- Un axe travail et emploi avec des propositions en matière de nouveau statut du salarié, de mise en place d'une véritable sécurité sociale professionnelle permettant d'éviter la rupture du contrat de travail pour motif économique, de transférer ses droits en changeant d'entreprise, une responsabilité sociale des entreprises ... d'extension du champ des CHSCT à l'environnement, de création de Comités interentreprises.

Nous ne sommes sans doute pas les seuls dans cette assemblée à considérer que cette période de crise économique et financière devrait permettre une remise en cause de rapports sociaux et de rapports de production qui ont fait leur temps.

Aujourd'hui la véritable innovation serait non pas la course aux innovations technologiques dans une concurrence mondiale de plus en plus féroce mais bien de mettre enfin le social aux commandes de l'économie pour entrer dans un développement humain soutenable.

Comme nous l'avons dit le 13 octobre le document de la Région sur le schéma régional de l'innovation technologique est le fruit d'un travail collectif et constitue un document de référence. Nous voterons pour l'avis du CESR sur ce document.



Schéma Régional Multimodal des Déplacements et des Transports

Intervention de Patrice Boudet

La CGT approuve sans réserve le Schéma Régional Multimodal des Déplacements et des Transports (S.R.M.D.T.) qui nous est présenté aujourd'hui.

Ce schéma reprend bon nombre de contributions et répond aux objectifs d'équilibre et d'attractivité du territoire breton.

La stratégie de politique de transports ainsi définie semble ne rien avoir oublié, qu'il s'agisse des besoins économiques, sociaux ou encore environnementaux.

C'est très satisfaisant, cependant l'ampleur des actions à mener nécessitera des actes volontaristes et aussi des financements conséquents. Dans cette période de raréfaction de l'argent public, et encore pas pour tout le monde, la CGT craint que des choix soient à faire et qu'il y aura rapidement décalage entre l'affichage et la réalisation des projets.

Gageons qu'un tel scénario ne verra pas le jour pour peu que la puissance publique réoriente l'argent public au service du plus grand nombre et modifie significativement sa fiscalité.

La CGT a des propositions dans ce sens, nous les avons souvent exprimées dans nos interventions, je n'y reviens pas.

Au-delà du contenu du schéma, la CGT voudrait saluer la démarche collective contribuant à son élaboration.

Cet exercice, avec une constante démocratique est, sans doute, une des clés d'appréciations positives exprimées par différents contributeurs.

Il s'agit d'une appropriation large par des acteurs de collectivités territoriales, d'acteurs économiques et sociaux et d'autres encore qui devraient ainsi éviter des écueils à la mise en œuvre du projet.

Pour autant, comme il est précisé dans le texte soumis, le

schéma est évolutif et cela veut dire que cette même démarche est à prolonger.

A la lecture des contributions annexées au document, la CGT note l'intérêt de la question du transport de marchandises et de son organisation (fiches 33 à 36).

Par exemple, on met beaucoup l'accent sur l'activité portuaire, ses dessertes, la qualité de ses infrastructures. On pointe aussi l'intermodalité ports/rail, rail/route. On y associe la compétitivité des entreprises et le développement durable dépendant de l'organisation et d'une vision stratégique des transports au travers de plates-formes multimodales, du ferroutage ou encore des pôles fret. Cet intérêt, qui pose bien des questions, même s'il faut reconnaître que les actions proposées peuvent y répondre en partie, appelle des réponses complémentaires.

Sans attendre, la CGT propose d'aller plus loin.

Pourquoi ne pas profiter de l'adoption prochaine du S.R.M.D.T. pour lancer un grand débat public, sur le thème des transports de marchandises en Bretagne, comme enjeu de développement et enjeu de société ?

La Région pourrait en être le chef de file et le C.E.S.R. un contributeur à partir d'avis ou d'études.

A l'heure où innovation et réflexions collectives sont plus que jamais nécessaires, cette proposition s'inscrit dans cette démarche.

En souhaitant que le message soit entendu.

Pour conclure, la CGT votera l'avis favorable proposé par le C.E.S.R.

A partir du site du C.R.B.
www.cgt-bretagne.fr

et/ou le lien C.E.S.R.
<http://www.region-bretagne.fr/CRB> → le Conseil économique et social régional → L'actualité du CESR → Les avis du C.E.S.R.,

vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du C.E.S.R.
- mais aussi à toutes les interventions des membres C.G.T. du C.E.S.R.
- ainsi qu'à celles de tous les autres membres du C.E.S.R.